## LES SITES EXP-HOLDING.FR - EXP-HOLDING.COM

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques: Danger!

Tag: Enquête



l'envoi des mails.



Le site propose comme une multitude d'autres des opérations de trading sur la crypto monnaie. Il n'est évidemment pas sur la liste blanche de l'AMF. Il ne peut donc, en théorie, proposer le moindre produit aux épargnants français. Nos recherches ont permis d'établir qu'il s'agit d'un site frauduleux. Ce secteur d'activité du supermarché de l'arnaque a connu un développement considérable! Le site exp-holding.fr est utilisé pour

# Le site exp-holding.com

Il a été créé le 16/03/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/exp-holding.com

# Le site exp-holding.fr

Il a été créé le 01/04/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/exp-holding.fr

### Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

## Le téléphone

### Le site utilise :

Le numéro 01 62 14 14 08

Il s'inscrit dans une série intéressante :

exp-holding.fr	01 62 14 14 08
pact-invest.com	01 62 14 14 16
bitp-privategestion.com	01 62 14 14 56
roboadvisor-rts.com	01 62 14 14 71
groupe-mfw.com	01 62 14 14 79

Le numéro 06 02 57 39 22 Le numéro 07 43 13 03 95

Il s'inscrit dans une série intéressante :

gestion-bdiglobal.com	07 43 13 03 79
cfk-capitalpartners.com	07 43 13 03 88
cenatel-invest.com	07 43 13 03 91
exp-holding.com	07 43 13 03 95
online-globalpartners.com	07 43 13 03 99

### Les faux noms

### Le site utilise :

• M. Daniel LESUEUR

### Les produits

Il est proposé d'effectuer du trading avec les crypto monnaies.

## Les règlements

### Les sites utilisent :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 3083 3830 0000 6574 5679 361 Un compte français ayant l'IBAN FR76 3083 3830 0001 3048 8403 566

## Les informations juridiques

Il est usurpé le nom d'une société qui est totalement étrangère à cette arnaque. L'activité - holding - lui interdit toute activité commerciale.

#### Conclusion

## Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <a href="https://adcfrance.fr/contactez-nous/">https://adcfrance.fr/contactez-nous/</a>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs! Le must? Ils ne peuvent pas savoir la situation!

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

### Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

#### La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

### Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <a href="https://adcfrance.fr/contactez-nous/">https://adcfrance.fr/contactez-nous/</a>

#### **ATTENTION!**

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile <u>sans avoir versé</u> de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <a href="https://adcfrance.fr/contactez-nous/">https://adcfrance.fr/contactez-nous/</a>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.